

**TROYES
CHAMPAGNE**

MÉTROPOLE

**DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE****REPUBLIQUE FRANÇAISE****Délibération certifiée exécutoire
Reçue par le Représentant de l'Etat le/Affichée le
18 octobre 2019/ 18 octobre 2019
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général Adjoint des Services
Jean-Luc BISCHOFF****CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 OCTOBRE 2019**

Date de convocation et d'affichage : 05 octobre 2019

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 18 h 45.

Présents :**Mmes** AMILHAU Marie-Pierre, BAZIN-MALGRAS Valérie, BETTINGER Sylvianne, BLUM Catherine, CODAZZI Colombe, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FEVRE Dolly, FINET Odile, FRAENKEL Stéphanie, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT-COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, KAWLACK Christelle, LE CORRE Marie, LEMELLE Flavienne, LEROY Marie-Thérèse, MALARMEY Michèle, MARIE Sylvie, OUADAH Karima, PATELLI Lise, PAUTRAS Marie-Françoise, PETIT Sandrine, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUENIN Françoise, RABAT-ARTAUD Nadia, RICHARD Sophie, ROBERT Isabelle, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, ROUVRE Annie, SAUBLET SAINT-MARS Véronique, THOMAS Christine, ZAJAC Anna**MM.** ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, BACHMANN Jean-Marie, BALLAND Alain, BAROIN François, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRANLE Christian, BRET Marc, CASTEX Jean-Marie, CHAMPAGNE Anicet, CHAPLOT Roland, COTEL Philippe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DEON Philippe, DESROUSSEAU Pascal, DUQUESNOY Olivier, FARINE Bruno, FAURE Gilbert, FRAPIN David, GACHOWSKI Jacques, GAILLARD Paul, GAURIER Claude, GATOUILLET Marcel, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, HANDEL William, HONORE Nicolas, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, KISSERLI Jean-Marie, LECLERC Jean-Claude, LEIX Jean-François, LEPRINCE Didier, MANDELLI François, MEIRHAEGHE Jean-François, MENUET Gérard, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MONTAGNE Jean-Jacques, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Olivier, RIGAUD Jacques, ROBLET Bernard, ROYERE Raynald, RUDENT Michel, SAINTON Michel, SAUNOIS Serge, SAUVAGE Philippe, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SERRA Frédéric, SUBTIL Bruno, TRIBOT Philippe, VAN de ROSTYNE Alain, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel**Représentés :** GARNERIN David par COLLIN Isabelle, URBAIN Sandrine par ISSELIN Jean-Claude, RAGUIN Jacky par ADLOFF Gérard, VETTER Claude par SIMON Chantal**Sont excusés et ont donné pouvoir :** BOUCHOT Chantal à JOLLIOT Marie-France, REHN Yves à RIGAUD Jacques, SEBBARI Samira à PAUTRAS Marie-Françoise, TRUELLE Hubert à DUQUESNOY Olivier, COURTOIS Jean-Christophe à COTEL Philippe, DRAGON Jean-Luc à GREMILLET Annie, LEDOUBLE Catherine à ROTH Michèle, ZWALD Jérémy à CODAZZI Colombe, SPILMANN Marcel à DELAITRE Guy, ROTA Colette à ABEL Jean-Pierre, ARNAUD Jean-Jacques à FINET Odile, GANTELET Bruno à MENUET Gérard, BAUDOIX Bruno à SERRA Frédéric, BEURY Jeanne-Laure à FRAENKEL Stéphanie, CHEVALIER Bertrand à HELIOT-COURONNE Isabelle, GARIGLIO Elisabeth à LE CORRE Marie, LEYMBERGER Brigitte à GRANDPIERRE Elisabeth**Excusés :** GRIENENBERGER Daniel, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, LANDREAT Pascal, MOSER Alain, SIMON Véronique**Absents :** PARIGAUX Jean-Louis, BAILLY Jean-Marie, MARTINOT Bruno, MOUILLEFARINE Jean-Claude**Sont présents mais ne participent pas au vote, étant en conflit d'intérêt :** BALLAND Alain, RIGAUD Jacques, HELIOT-COURONNE Isabelle, GAILLARD Paul, RUDENT Michel

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance Stéphanie FRAENKEL.

DELIBERATION N°37	Société publique locale SPL-Xdemat - Examen du rapport de gestion du Conseil d'administration
RAPPORTEUR	Philippe MOCQUERY

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
110	119	119		1	5

Le présent rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

**SOCIETE PUBLIQUE LOCALE SPL-XDEMAT
EXAMEN DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Annexe : rapport de gestion sur l'exercice clos au 31 décembre 2018

Exposé :

Par délibération n°09 en date du 25 juin 2012, le Conseil communautaire du Grand Troyes a décidé de devenir actionnaire de la société SPL-Xdemat créée en février 2012, par les Départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne, afin de bénéficier des outils de dématérialisation mis à disposition comme Xmarchés, Xactes, Xelec, Xparaph, Xconvoc, ...

Par délibération n°16 en date du 19 janvier 2017, le Conseil communautaire de Troyes Champagne Métropole a souhaité rester actionnaire pour continuer à bénéficier des services de dématérialisation proposés par la société SPL-Xdemat.

A présent, il convient d'examiner le rapport de gestion du Conseil d'administration de la société.

Par décision du 19 mars 2019, le Conseil d'administration de la société a approuvé les termes de son rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et donc l'activité de SPL-Xdemat au cours de sa septième année d'existence, en vue de sa présentation à l'Assemblée générale.

Cette dernière, réunie le 25 juin dernier, a été informée des conclusions de ce rapport et a approuvé à l'unanimité les comptes annuels de l'année 2018 et les opérations traduites dans ces comptes.

En application des articles L.1524-5 et L.1531-1 du Code général des collectivités territoriales, il convient que l'assemblée délibérante de chaque actionnaire examine à son tour le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Cet examen s'inscrit également dans l'organisation mise en place par la société SPL-Xdemat pour permettre aux actionnaires d'exercer sur elle, collectivement et individuellement, un contrôle similaire à celui qu'ils exercent sur leurs propres services, appelé contrôle analogue, constituant l'un des principes fondateurs des SPL.

Le rapport de gestion, présenté ce jour, fait apparaître une augmentation du nombre d'actionnaires de 31 % (2 169 au 31 décembre 2018 contre 1 655 au 31 décembre 2017), un chiffre d'affaires croissant (900 871 € au 31 décembre 2018 contre 785 486 € au 31 décembre 2017) et un résultat net à nouveau positif de 58 116 € affecté en totalité au poste « autres réserves », porté à 131 337 €.

Après examen, il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir se prononcer sur ce rapport écrit, conformément à l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales.

Vu le Code général des collectivités territoriales en ses articles L.1524-1, L.1524-5 et L.1531-1,
Vu les statuts et le pacte d'actionnaires de la société SPL-Xdemat,
Vu le rapport de gestion du Conseil d'administration,

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le rapport de gestion du Conseil d'administration de la SPL-Xdemat figurant en annexe.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote

Le nombre d'actionnaires est passé en 7 ans de 336 à 2 169.

Les utilisateurs ont pu, durant l'exercice :

- continuer à bénéficier des outils de dématérialisation déjà proposés en 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 à savoir Xmarchés (plate-forme de dématérialisation des marchés publics), Xactes (télétransmission au contrôle de légalité), le certificat électronique de signature, Xelcs (gestion dématérialisée des listes électorales, pour les communes), Xfluo (indigo ou Hélio (télétransmission des flux comptables)), Xsid (système de paiement par carte bancaire) et Xoptizar (outil de suivi des bus scolaires dans le cadre de la compétence transports des Départements), Xsars (procusé de réception électronique), Xpost-it (télétransmission électronique intermédiaire), Xparaph (parapheur électronique), Xconvoc (fa convocation dématérialisée avec le module supplémentaire de génération électronique des délibérations), Xrecensement (le recensement citoyen obligatoire), Xidc (tiers de télétransmission homologué), Xfactures (facturation électronique), Xpassfam (portail des assistantes familiales pour la gestion des agréments, de dématérialisation des bulletins de liaisons, les demandes des frais de transport et la gestion de circuit de validation des congés), Xcontact (gestion des relations dématérialisées entre les collectivités et les citoyens conformément à l'obligation fixée par l'ordonnance du 6 novembre 2014), Xwork (relations dématérialisées entre personnes publiques comme une communauté de communes et ses communes membres), Xsav (solution de sauvegarde déportée), Xechanges (espace d'échanges de fichiers), Xsms (outil de gestion d'envois de SMS à la demande) et Xhost (gestion des transports scolaires des élèves handicapés),

- bénéficier d'un nouvel outil de dématérialisation en 2018 à savoir Xenquetes (dématérialisation des enquêtes publiques lancées par les collectivités pour leurs différents projets), ainsi que d'un nouveau portail pour les actionnaires de la SPL et de nouvelles fonctionnalités pour Xactes (télétransmission au contrôle de légalité - version prenant en compte les nouvelles spécificités du MIA7), Xparaph (parapheur électronique - version 3.1), Xcontact (gestion des relations dématérialisées entre les collectivités et les citoyens - version 2.1), Xhost (gestion des transports scolaires des élèves handicapés - nouveaux aménagements), Xmarchés (nouvelle plate-forme de dématérialisation des marchés publics avec nouvelles fonctionnalités), Xelec (gestion dématérialisée des listes électorales - interface avec le fichier national d'électeur imposé par le MIA7), Xconvoc (la convocation dématérialisée avec le module supplémentaire de génération électronique des délibérations - version 2.02) et.

Si le département de l'Aube présente à ce jour le plus grand nombre d'actionnaires et d'utilisateurs, nous avons constaté une augmentation au fur et à mesure des adhésions, des collectivités actionnaires situées sur le territoire des autres départements.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société a effectué des activités de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé pour une somme de 152 263 € concernant les outils de dématérialisation suivants :

- Dans leur totalité, outils ou développements terminés en 2018 et mis à disposition des actionnaires) :
 - o Xenquetes (dématérialisation des enquêtes publiques lancées par les collectivités pour leurs différents projets),
 - o Xparaph (parapheur électronique - nouvelle version),
 - o Xcontact (gestion des relations dématérialisées entre collectivités et citoyens - version 2.1),
 - o Xmarchés (nouvelle plateforme de dématérialisation des marchés publics),
 - o Xactes (télétransmission au contrôle de légalité - spécifications MIA7),
 - o Xelcs (gestion dématérialisée des listes électorales - interface avec le fichier national d'électeur imposé par le MIA7),



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2019

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée générale annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que l'exercice clos le 31 décembre 2018 constitue le septième exercice social de notre société.

Le volume d'activité de cet exercice s'est révélé en terme de facturation, supérieur aux prévisions. A la clôture de l'exercice, nous avons la satisfaction de compter 2 169 actionnaires, (ils étaient 1 655 à la clôture du précédent exercice soit 31 % d'augmentation) répartis de la manière suivante :

	Aisne	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meuse	Vosges	Meurthe-et-Moselle	Total
Nb actionnaires en 2018	187	264	492	251	370	83	116	406	2 169
Nb actionnaires en 2017	140	219	487	243	348	65	49	104	1 655
Ecart 2017/2018	+ 47	+ 45	+ 5	+ 8	+ 22	+ 18	+ 67	+ 302	+ 514
% d'augmentation par rapport à 2017	+ 33 %	+ 20 %	+ 1 %	+ 3 %	+ 6 %	+ 27 %	+ 136 %	+ 290 %	+ 31 %
Objectif 2018 fixés en mars	164	233	487	253	358	76	76	215	1 862
Ecart avec l'objectif 2018	+ 23	+ 31	+ 5	- 2	+ 12	+ 7	+ 40	+ 191	+ 307
% des actionnaires par rapport aux collectivités situées sur le territoire	17,22 %	50,09 %	99,99 %	33,69 %	61,97 %	15,78 %	15,78 %	48,45 %	39,08 %

Exercice clos le 31 décembre 2017 (pour rappel)

	Article D.441 - L1 : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D.441 - L2 : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	0 jour (facturé)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	0 jour (facturé)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées	4					55				
Montant total des factures concernées	8 168,66					14 105	6 540,50	1 645	607,50	28 478,10
Pourcentage du montant total h.t. de l'exercice	1,34									
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice						1,80	0,83	0,21	0,08	3,63
(B) Factures exclues au (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre des factures exclues										
Montant total des factures exclues										
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	o Délais légaux : (préciser) 30 JOURS									

Exercice clos le 31 décembre 2018

	Article D.441 - L1 : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D.441 - L2 : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	0 jour (facturé)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	0 jour (facturé)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées	3					130				
Montant total des factures concernées	14 390,71					22 675,67	4 890	1587,50	750	6 035,75
Pourcentage du montant total h.t. de l'exercice	1,86									
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice						2,52	0,54	0,18	0,08	1,47
(B) Factures exclues au (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre des factures exclues										
Montant total des factures exclues										
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)	o Délais légaux : (préciser) 30 JOURS									

- o Xconvoq (la convocation dématérialisée avec le module supplémentaire de génération électronique des délibérations – version 2.02),
- o Portail d'accueil des actionnaires de la société, et seullement, pour partie, à finaliser en 2019 :
- o Xorcas (outil de recherche de créances du département au titre de l'aide sociale, en lien avec les notaires),
- o Xactes (télétransmission au contrôle de légalité – nouvelles fonctionnalités),
- o Portail de la société SPL-Xdémât (côté administration),
- o RGDP (mise en conformité des outils au nouveau règlement).

Seuls les jours de développement ayant abouti à la mise à disposition en 2018 de nouveaux outils ou de nouvelles fonctionnalités sur les outils déjà existants ont été amortis comptablement dans le bilan au 31 décembre 2018 et ont valorisé l'actif immobilisé à hauteur de 126 552 €.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les résultats encourageants des sept premiers exercices sociaux nous ont amené à bâtir un budget prévisionnel basé sur un chiffre d'affaires net de l'ordre de 976 758 €.

Notre développement devrait principalement être basé sur l'augmentation d'actionnaires sur les départements de l'Aisne, des Ardennes, de la Haute Marne et de la Marne, de la Meuse, des Vosges, et de Meurthe-et-Moselle dans la continuité des chiffres de 2018. Le Département de l'Aube ne devrait compter aucun nouvel actionnaire, l'Aube ayant atteint un taux d'adhésion proche de 100 %.

Au 16 mars 2019, le nombre d'actionnaires s'élevait déjà à 2 225 actionnaires soit une augmentation de 2,58 % par rapport à l'année 2018 (base au 31 décembre 2018 : 2 169).

Par ailleurs, notre gamme d'outils de dématérialisation va encore s'étendre à compter de 2019, voire début 2020 avec la mise à la disposition des actionnaires, de Xregie (gestion dématérialisée de régies mises en place au sein de collectivités actionnaires), Xcorde (gestion documentaire GFD), Xorcas (outil de recherche de créances du département au titre de l'aide sociale, en lien avec les notaires), ainsi que de nouvelles fonctionnalités pour Xmarchés (suivi de l'exécution, archivage des attributions, interfaces avec P3P et MARCO...), pour Xactes (version 2.2), pour Xconvoq (développement de nouveaux modèles), Xtdt (nouvelle homologation après remise aux normes), Xsactg (développement d'une version light de l'outil et traitement des éliminations), Xfactures (évolutions apportées), pour Xcontact (création de la version mobile), pour l'ensemble des outils, leur mise en conformité avec le nouveau règlement général de la protection des données (RGPD) et enfin, pour le portail de la société SPL-Xdémât, une refonte de la partie administration.

Devrait également être développé par la société au cours de l'année 2019 en vue de leur mise à disposition dès cette année voire 2020, un nouvel outil à savoir Xparsoq (portail des partenaires sociaux des Départements) ainsi que le cas échéant, d'autres outils en cas de décisions du Conseil d'administration en cours d'année.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions des articles L 441-6-1 a)1. et D 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Il convient de préciser que, s'agissant du septième exercice social, un comparatif est possible avec l'année précédente.

	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017	Variation 2017/2018	Exercice précédent au 31/12/2016 pour mémoire	Exercice précédent au 31/12/2015 pour mémoire
Chiffre d'affaires H.T.	900 871 €	785 486 €	115 386 €	619 105 €	411 560 €
Total des produits d'exploitation	1 027 430 €	930 971 €	96 459 €	634 231 €	411 563 €
Charges d'exploitation de l'exercice	962 109 €	886 217 €	75 893 €	646 919 €	408 757 €
Résultat d'exploitation	65 321 €	44 754 €	20 566 €	- 12 689 €	2 806 €
Résultat financier	3 869 €	6 286 €	- 2 419 €	5 502 €	4 673 €
Résultat exceptionnel	11 549 €	17 249 €	- 5 700 €	22 009 €	17 249 €
Impôts sur les bénéfices	22 600 €	19 121 €	3 479 €	4 674 €	8 167 €
Total des charges	984 731 €	905 339 €	79 392 €	651 593 €	416 924 €
Résultat net	58 116 €	49 169 €	8 948 €	10 148 €	16 562 €

Pour rappel, le capital social de SPL-Xdemat est de 198 989 € divisé en 12 838 actions.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 114 553 € (au lieu de 992 992 € au 31 décembre 2017, 814 803 € au 31 décembre 2016, 644 747 € au 31 décembre 2015 et 548 722 € au 31 décembre 2014) soit une variation de 121 561 € par rapport au 31 décembre 2017.

Ces variations et donc le résultat net s'expliquent par un nombre toujours croissant de collectivités actionnaires de la société, avec une augmentation de plus de 31 % en 2018.

Ce bilan fait apparaître au 31 décembre 2018, 350 226 € de capitaux propres (au lieu de 303 609 € au 31 décembre 2017) soit une variation de 46 617 € (+15,35 %).

Il mentionne également un total de dettes de 764 328 € au 31 décembre 2018 (au lieu de 689 383 € au 31 décembre 2017) soit une variation de 74 945 € (10,87 %) correspondant pour plus de 85 % au montant à rembourser aux Départements, au Grand Reims et au SMIC des Vosges pour le nombre de jours de travail de leurs agents mis à disposition de la société. Ce remboursement n'intervient qu'au premier semestre de l'année N+1 et représente la plus grosse dépense de la société (657 716 € en 2018 au lieu de 604 284 € en 2017). L'augmentation de cette dépense se justifie par un accroissement du nombre de jours consacrés à la maintenance compte tenu de l'augmentation du nombre d'actionnaires et de l'utilisation croissante des outils de dématérialisation de plus en plus nombreux. Les 14 % restant correspondent à des prestations fournies à la société SPL-Xdemat mais non encore facturées ou payées après le 31/12/2018.

Les autres dépenses 2018 restent stables par rapport à 2017 hormis :

- l'achat de certificats électroniques qui a diminué compte tenu du nombre moins important de commandes faites par les actionnaires (achat compensé par le prix de revente versé à la société par les actionnaires),
- l'achat de fournitures diverses pour l'organisation des présentations de la plateforme Xmarchés sur les 8 Départements actionnaires,
- Le coût des prestations de maintenance qui ont augmenté suite à la passation d'un nouvel accord-cadre avec l'actualisation des tarifs pratiqués,
- les frais de réception, suite à l'organisation après l'Assemblée générale, d'un cocktail déjeuneratoire pour les actionnaires présents,
- l'achat de gadgets à l'effigie de la société en vue de sa promotion auprès de nouvelles collectivités mais également des actionnaires,

- l'augmentation des besoins en hébergement compte tenu du volume des données à stocker en perpétuelle croissance,
- Une augmentation de la dotation aux amortissements sur immobilisation, suite à l'intégration des nouveaux outils développés et mis en production en 2017 et 2018,
- Une baisse des produits financiers suite au terme de certains placements.

Les dépenses de location d'un bureau et d'équipements au sein de l'Hôtel du Département de l'Aube, pour le siège social de la société, et celle relative au remboursement au Département de l'Aube, des déplacements du Directeur général avec un véhicule de la collectivité, ont été reconduites en 2018 avec pour la deuxième dépense, une augmentation par rapport à 2017 compte tenu d'un nombre de déplacements effectués plus important, notamment pour les prestations dans les départements, de la nouvelle plateforme de dématérialisation des marchés publics.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 58 116 € de la manière suivante :

ORIGINE

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 58 116 €.

AFFECTATION

- Au poste « autres réserves » : 58 116 € (soit un poste porté à 131 337 €).

Nous vous précisons en effet que la Loi impose à notre type de société, au fur et à mesure de ses résultats, de transférer jusqu'à une somme égale à 10 % du montant de son capital social, sur le poste « réserve légale » mais que sur ce poste, a déjà été affecté au cours des dernières années, le montant maximum légal soit 19 899 €.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUEES

Nous vous précisons qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Mandats et fonctions exercés dans la société par chaque mandataire social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 1, 1° du code de commerce, vous trouverez ci-dessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute entreprise par chaque mandataire social de la société durant l'exercice :

Pour les membres du Conseil d'administration de la société :

- Alain BALLAND, Président de la société SPL-Xdemat :

Alain BALLAND est également Vice-Président du Conseil départemental de l'Aube, qu'il représente au sein du Conseil d'administration.

Il est par ailleurs Maire de la commune de Saint-André-les-Vergers et 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole.

Enfin, en sa qualité de Conseiller départemental, il siège au Conseil d'administration de nombreuses structures parmi lesquelles figurent les Autoroutes Paris / Rhin / Rhône (APRR), l'Office Public Habitat Aube Immobilier et la Société Immobilière et d'Aménagement du Barsurbaubois et de l'Aube (SIAGA).

- Pierre-Jean VERZELEN, Administrateur de la société SPL-Xdemat :

Pierre-Jean VERZELEN est également Vice-Président du Conseil départemental de l'Aisne, qu'il représente au sein du Conseil d'administration ainsi qu'au sein de nombreuses instances.

Il est par ailleurs maire de Crécy-sur-Serre, Président des maires de l'Aisne et Président de la Communauté de communes du Pays de la Serre.

- Jérôme DUMONT, Administrateur de la société SPL-Xdemat :

Jérôme DUMONT est également Conseiller départemental de la Meuse, qu'il représente au sein du Conseil d'administration.

- Luc GERECKE, Administrateur de la société SPL-Xdemat :

Luc GERECKE est également Vice-Président du Conseil départemental des Vosges, qu'il représente au sein du Conseil d'administration.

Il est par ailleurs Maire de Contrexéville et Conseiller communautaire de la Communauté de communes Terre d'eau. Il est enfin, Président Directeur général de la Société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) des Thermes et administrateur de la SAEML Vosges Télé.

- Christian ARIES, Administrateur de la société SPL-Xdemat :

Christian ARIES est également Vice-Président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, qu'il représente au sein du Conseil d'administration.

Il est par ailleurs Conseiller municipal de Longwy et Président de la Communauté d'agglomération de Longwy. Au titre de conseiller communautaire, il est membre du Syndicat mixte de traitement des Ordures Ménagères de Longwy (SMTOM), du syndicat mixte des transports de l'agglomération de Longwy (SMITRAL) et Vice-Président du syndicat de cohérence territoriale de Meurthe-et-Moselle Nord (SCOT). Il est enfin Président du Syndicat départemental d'électricité de Meurthe-et-Moselle.

- Isabelle HELIOT-COURONNE, Administrateur de la société SPL-Xdemat :

Isabelle HELIOT-COURONNE est également Conseillère régionale du Grand Est, qu'elle représente au sein du Conseil d'administration ainsi qu'au sein de nombreuses instances comme par exemple la Société d'économie mixte Metz Technopole, la Société d'économie mixte de la Technopole de l'Aube en Champagne...

Elle est par ailleurs adjointe au maire de la Ville de Troyes et Conseillère communautaire à la Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole et à ce titre, siège au sein de multiples structures.

Pour la direction générale de la société :

- Philippe RICARD, Directeur général de la société SPL-Xdemat :

Philippe RICARD exerce par ailleurs, les fonctions de Directeur informatique au sein du Conseil départemental de l'Aube, actionnaire majoritaire de la société SPL-Xdemat. A titre accessoire, il réalise des missions informatiques pour le compte du Syndicat départemental des eaux de l'Aube.

- Isabelle DARNEL, Directeur général délégué de la société SPL-Xdemat :

Isabelle DARNEL exerce par ailleurs, les fonctions de Directeur général adjoint en charge du Pôle Développement des territoires au sein du Conseil départemental de l'Aube, actionnaire majoritaire de la société SPL-Xdemat.

Conventions visées aux articles L. 225-40 et suivants du Code de commerce

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 1, 2° du code de commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions intervenues directement ou par personne interposée, entre,

- d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la société (soit uniquement le Département de l'Aube) ;

- et, d'autre part, une filiale dont la société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales (la société SPL-Xdemat ne possède pas de capital d'une autre société) ;

- Jean-Marc ROZE, Vice-Président de la société SPL-Xdemat :

Jean-Marc ROZE est également 1^{er} Vice-Président du Conseil départemental de la Marne, qu'il représente au sein du Conseil d'administration ainsi qu'au sein de nombreuses instances.

Il est par ailleurs adjoint au maire de Reims et Conseiller communautaire à la Communauté d'agglomération du Grand Reims.

- Renaud AVERLY, Vice-Président de la société SPL-Xdemat :

Renaud AVERLY est également Vice-Président du Conseil départemental des Ardennes, qu'il représente au sein du Conseil d'administration ainsi qu'au sein de nombreuses instances.

Il est par ailleurs maire de Corny-Machéroménil et Président de la Communauté de communes du Pays rethélois.

- Danièle BOEGLIN, Administrateur de la société SPL-Xdemat :

Danièle BOEGLIN est également Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Aube, qu'elle représente au sein du Conseil d'administration.

Elle est par ailleurs Présidente du SDEDA (Syndicat départemental d'élimination des déchets de l'Aube) et du SMATB (Syndicat Mixte de l'Aérodrome de Troyes Barberey). Elle est enfin administrateur de la société anonyme d'HLM Mon Logis et de la société d'économie mixte SEM Energie.

- Marie-Noëlle RIGOLLOT, Administrateur de la société SPL-Xdemat :

Marie-Noëlle RIGOLLOT est également Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Aube, qu'elle représente au sein du Conseil d'administration.

Elle est par ailleurs Maire de la commune de Baroville et Conseillère communautaire à la Communauté de communes de la Région de Bar-sur-Aube.

Enfin, en sa qualité de Conseillère départementale, elle siège au Conseil d'administration de nombreuses structures parmi lesquelles figurent le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Aube, l'Office Public Habitat Aube Immobilier et la Société Immobilière et d'Aménagement du Barsuraulbois et de l'Aube (SIABA).

- Olivier JACQUINET, Administrateur de la société SPL-Xdemat :

Olivier JACQUINET est également Président de la Communauté de communes Forêt, Lacs, Terres en Champagne. Il représente au Conseil d'administration, les actionnaires aubois autres que le Conseil départemental de l'Aube.

Il est par ailleurs Maire de la commune de Mesnil-Sellières. Il est enfin gérant (sans rémunération) de la Société civile d'exploitation agricole (SCEA) LORGEVEAU et Vice-Président (sans rémunération) de la Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Habitat Rural (SICAIIR).

- Christian MOUGIN, Administrateur de la société SPL-Xdemat :

Christine MOUGIN est également Maire de Maubert-Fontaine. Il représente au Conseil d'administration, les actionnaires ardennais autres que le Conseil départemental des Ardennes.

Il est par ailleurs Conseiller communautaire à la Communauté de communes Ardennes Thiérache. Il est enfin dirigeant de la société Monsieur Christian MOUGIN (exploitation agricole).

- Gérard GROSJAMBERT, Administrateur de la société SPL-Xdemat :

Gérard GROSJAMBERT est également 1^{er} Vice-Président du Conseil départemental de la Haute-Marne, qu'il représente au sein du Conseil d'administration.

Il est par ailleurs 1^{er} adjoint au maire de Chaumont et Vice-Président de la Société d'économie mixte INMOBALL.

- Dominique THIEBAUD, Administrateur de la société SPL-Xdemat :

Dominique THIEBAUD est également Maire de Bourg. Il représente au Conseil d'administration, les actionnaires haut-marnais autres que le Conseil départemental de la Haute-Marne.

Il est par ailleurs 3^{ème} Conseiller communautaire à la Communauté de communes du Grand Langres.

Conventions de mise à disposition de personnels du Département de l'Aube :

- Mise à disposition de Mme Brigitte LONGERE pour des missions d'assistance administrative et fonctionnelle (100 jours) par le Département de l'Aube du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 août 2018 (départ à la retraite).
 - Mise à disposition de Mme Christine LOUIS pour des missions d'assistance administrative et fonctionnelle (205 jours) par le Département de l'Aube du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.
 - Mise à disposition de Mme Sophie SIMONET pour des missions d'assistance administrative et fonctionnelle (205 jours) par le Département de l'Aube du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.
 - Mise à disposition de Mme Christelle PORTIER pour des missions d'assistance administrative et fonctionnelle (145 jours) par le Département de l'Aube du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.
 - Mise à disposition de Mme Jacqueline GOFFEZ pour des missions d'assistance administrative et fonctionnelle (205 jours) par le Département de l'Aube du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.
 - Mise à disposition de Mme Laurence MONIOT pour des missions d'assistance administrative et fonctionnelle (106 jours après avenant) par le Département de l'Aube du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.
 - Mise à disposition de M. Florian KNIBBE pour des missions d'assistance technique (180 jours après avenant) par le Département de l'Aube du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.
 - Mise à disposition de M. Benoît DUBRILLE pour des missions d'assistance technique (100 jours) par le Département de l'Aube du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.
 - Mise à disposition de M. Stéphane MAILLARD pour des missions d'assistance technique (170 jours) par le Département de l'Aube du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.
 - Mise à disposition de M. Vincent BENCI pour des missions d'assistance technique (181 jours après avenant) par le Département de l'Aube du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.
 - Mise à disposition de Mme Marie-Annick OUDIN pour des missions d'assistance technique (110 jours) par le Département de l'Aube du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.
 - Mise à disposition de M. Nicolas PICOTIN pour des missions d'assistance technique (140 jours après avenant) par le Département de l'Aube du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.
 - Mise à disposition de Mme Annie NOWAK pour des missions d'expertise fonctionnelle (84 jours après avenant) par le Département de l'Aube du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.
 - Mise à disposition de M. Christophe DUXIN pour des missions d'expertise fonctionnelle (130 jours) par le Département de l'Aube du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.
- Convention de mise à disposition de locaux et d'équipements :
- Mise à disposition d'un local meublé comprenant des équipements informatiques et téléphoniques par le Département de l'Aube (siège social de SPL-Xdemat) pendant 5 ans du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020.
- Convention de mise à disposition ponctuelle d'un véhicule :
- Mise à disposition ponctuelle d'un véhicule au Directeur général de la société par le Département de l'Aube pour ses déplacements, pendant 5 ans du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020.

Modalités d'exercice de la Direction générale

Il est rappelé que le Conseil d'administration en date du 26 janvier 2012 a décidé que la direction générale de la société, serait assumée, sous sa responsabilité, par un Directeur Général, ce choix étant conforme aux statuts de la société et à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce. Ce Directeur Général est assisté d'un Directeur Général Délégué.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateurs et de commissaires aux comptes n'arrive à expiration.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration